



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE

AFFICHAGE DE POSTE / APPEL DE CANDIDATURES

Coordonnateur(trice) – Aménagement du territoire et environnement

La Municipalité de Saint-Gilles et la Municipalité Saint-Patrice-de-Beaurivage, en plein essor de développement, sont à la recherche d'une personne dynamique, apte à relever des défis importants et participer de façon active à la mise en place d'une vision concertée du développement durable des territoires, ainsi qu'au contrôle des activités afférentes aux domaines visés, par l'occupation du poste en titre.

Sommaire des responsabilités

En étroite collaboration avec la direction générale et sous son autorité, la personne titulaire du poste est responsable de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Le coordonnateur (trice) de l'aménagement du territoire et de l'environnement :

- Planifie, organise, dirige, contrôle et coordonne l'ensemble des activités reliées à la mise en place et à l'application des politiques et des programmes concernant l'encadrement des projets ainsi que des règlements qui découlent de son expertise.
- Il est responsable de promouvoir l'amélioration continue de la qualité de vie du milieu, de soutenir le développement du territoire ainsi que de l'inspection et de l'émission des permis.
- Il assure également l'application des règlements et lois relatives au zonage, à la construction et toute autre norme relative à la gestion des activités qui sont sous sa gouverne.
- Dans son rôle, il assiste la direction générale et les membres du Conseil municipal dans le processus de décision touchant notamment l'urbanisme et assiste, au besoin, aux caucus et réunions du Conseil pour présenter des dossiers.
- Il coordonne et assiste le comité consultatif d'urbanisme (CCU).
- Il participe aux comités techniques ou rencontres relevant de ses champs de compétences.

Exigences

- Diplôme universitaire en urbanisme, aménagement du territoire ou autre matière connexe;
- Détenir cinq (5) années d'expérience pertinente dont deux (2) à titre de coordonnateur(trice) de l'aménagement du territoire et/ou environnement ou poste équivalent; une connaissance du secteur municipal serait un atout.
- Diverses combinaisons de formations et d'expériences jugées pertinentes pourraient être considérées.

Connaissances et autres exigences

- Maîtrise des programmes de la suite Microsoft Office avec aisance;
- Avoir une connaissance du logiciel AccèsCité MégaGest (PG), un atout;
- Détenir une bonne connaissance du français, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Posséder des aptitudes pour le travail d'équipe par les échanges, le soutien et la collaboration ;
- Démontrer une bonne capacité d'analyse, de communication interpersonnelle et de gestion du stress;
- Connaissance :
 - La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et l'application des règlements d'urbanisme.
 - La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et les modalités d'autorisation et de déclarations requises.
 - Règlement sur le traitement des eaux usées des résidences isolées;
 - les lois et des règlements applicables au milieu municipal, notamment en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement.

Profil recherché

- Intérêt pour l'amélioration continue des processus, une formation en ce sens constitue un atout.
- Habilité à proposer des pratiques innovantes dans le domaine.
- Excellent esprit d'analyse et de synthèse.
- Organisé, méthodique et rigoureux.
- Gestion efficace des opérations.
- Leadership rassembleur favorisant le travail d'équipe et la mobilisation du personnel et des équipes.
- Habilité à prendre des décisions en lien avec les orientations de la direction générale et du Conseil municipal.
- Tolérance au stress et capacité d'adaptation; tact.
- Loyauté, Imputabilité, intégrité, rigueur intellectuelle sont des qualités essentielles pour ce poste.

Conditions salariales et avantages

- Poste de type-cadre, permanent, 40 h/par semaine de base;
- Poste partagé entre deux municipalités, chapeauté par Saint-Gilles;
- Rémunération concurrentielle, fonction de l'expérience et de la qualification de la candidature;
- Vacances annuelles (4 semaines);
- Congés mobiles pour conciliation travail-vie personnelle;
- Horaire flexible;
- REER collectif 4% et en évolution;
- Téléphone intelligent et portable fourni comme outils de travail;
- Cotisation professionnelle assumée;
- Programme de reconnaissance;
- Régime d'assurances collectives et autres avantages.

Le poste est ouvert à l'interne et à l'externe autant pour les hommes que pour les femmes.

Conditions du poste et modalités de candidature

Poste-cadre relevant directement de la direction générale, sujet à subvention recherchée.

Ce poste retient votre attention et vous détenez les qualités requises pour celui-ci ? Veuillez nous transmettre au plus tard le vendredi, 2 février 2024, 16 h, votre curriculum vitae à l'adresse suivante : cmorin@stgilles.net

Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, *nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues*. Nous vous remercions de l'intérêt manifesté pour le poste.

** L'emploi du masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.*

Responsable de l'offre d'emploi

Cindy Morin

Adjointe administrative principale et coordonnatrice aux ressources humaines

cmorin@stgilles.net ● 418 888-3198, poste 100

Date limite pour postuler : 22 février 2024